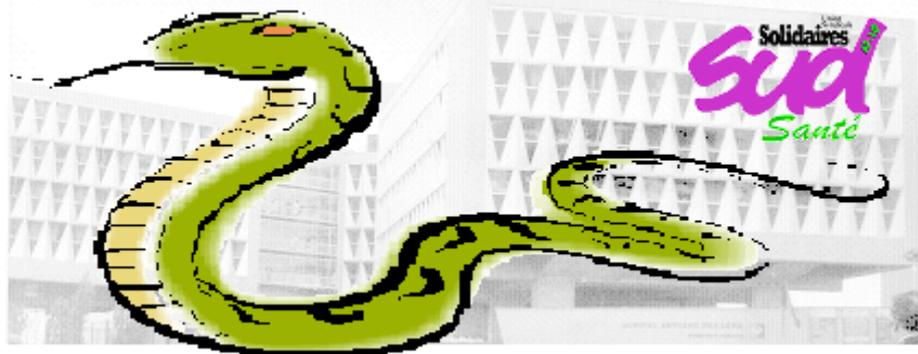


Langue de Vipère



MAI 2013

EDITO

Le groupe hospitalier termine l'année 2012 en déficit et récolte un plan d'économie pour 2013 de 12 Millions d'euro.

Comme d'habitude c'est Béclère qui va subir ce plan de rigueur basé sur la suppression des intérimis et heures supplémentaires, des mensualités de remplacements vacances (moitié moins que Paul Brousse et Bicêtre) et des activités nouvelles sans personnel supplémentaire .

Ainsi l'ouverture de la chirurgie septique doit se faire en prenant sur les effectifs de l'orthopédie, l'augmentation de l'activité maternité se fait sur la substance etc...

Pire encore, les quelques services logistiques qui fonctionnent bien sont désorganisés, les contractuels licenciés.

Le directeur de la logistique se croit revenu au temps des maîtres des forges avec des agents corvéables et jetables à merci .

Quant aux départs des laboratoires, c'est le grand cafouillage, l'intendance n'ayant pas été prévue en amont, les coursiers voient leurs horaires dérailler.

La direction de Béclère ne semble plus avoir de prise sur les décisions du GH qui raisonne sur des tableaux comptables, allant même jusqu'à chronométrer les activités des agents , comme s'il n'existait pas d'impondérable .



SOMMAIRE :

- *Edito*
- *CET : Mode d'emploi*
- *Contractuels*
- *Liste des concours APHP*
- *Professions et salaires...*
- *Billet de l'intersyndicale : Cadres en voie d'extinction à Béclère*

CALENDRIER CAP

14/05/13 : PERS. ADMIN.	CAP 13
17/05/13 : PERS. INFIRMIERS	CAP 5
21/02/13 : PERS. AS AUX AMP	CAP 11
22/05/13 : PERS TECHN. CAT.A	CAP 1
28/05/13 : PERS INFIRMIERS	CAP 2

Vu les difficultés du centre de services partagés de l'AP-HP concernant les retraites, SUD santé assure des permanences tous les Jedis sur Rendez - Vous .

N'hésitez pas à nous contacter au 4464

CET : MODE D'EMPLOI

Vous devez faire un choix avant le 1er juin.

Dans tous les cas il faut faire un écrit à la direction en demandant le maintien des jours dus 2012 sur le CET historique.

Il faut refuser systématiquement de transformer vos jours en points retraites (l'arnaque du siècle !!). Sans écrits de votre part vos jours seront transformés en points RAFP.

Et il faudra y penser TOUS LES ANS au mois de mars sur ce que deviennent vos jours épargnés en faisant un écrit à la direction.

Il est également possible de s'en faire rémunérer (à un tarif de misère) jusqu'à 4 jours par an :

125€ en cat. A

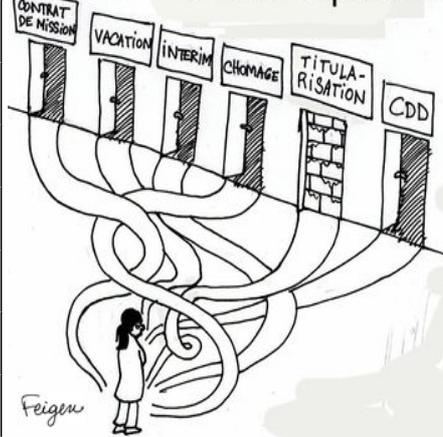
85€ en cat. B

65€ en cat. C

Pour toutes questions, prenez contact avec la section Sud au 4464.

CONTRACTUELS... RESORPTION DE L'EMPLOI PRECAIRE

le plan du gouvernement pour résorber la précarité



Tous les contractuels de plus de 4 ans de service effectif (8 ans pour les mi-temps) peuvent passer des examens professionnels en vue d'une titularisation.

Il ne reste plus à l'AP-HP qu'à organiser ces examens qui ne doivent en aucun cas être des concours sélectifs. La négociation au ministère de la fonction publique d'Etat parlait de vérification des connaissances pour des

agents faisant déjà leur travail depuis 4 ans.

Petite anecdote : lors de ces négociations des 3 fonctions publiques nous avons en face de nous les employeurs de l'ETAT, des collectivités locales et les directeurs d'hôpitaux.

Devinez qui sont les plus réacs pour les personnels ?

JOURNÉE DE CARENCE

Oh rage !

Oh désespoir !

Le gouvernement ayant gelé notre point d'indice et donc nos salaires, veut nous faire grâce de la journée de carence qui est pour la fonction publique hospitalière la double peine : journée non payée et retirée sur la prime !

Quels sont les employeurs qui ont crié le plus fort ? Les directeurs d'hôpitaux qui voyaient là une méthode de diminution des arrêts maladie. C'est bien connu, c'est en cassant le thermomètre qu'on supprime la fièvre !

Bien que ce jour de carence soit souvent remboursé par les mutuelles dans le privé, nos directeurs crient au pri-

vilège des fonctionnaires avec le MEDEF et l'UMP .

Attention leur pouvoir de nuisance est grand et la loi n'est pas encore votée !

En attendant, le représentant des directeurs SMPS (ancien DRH du groupe) continue d'être logé à Bicêtre sans y travailler !

Qui sont les privilégiés ?

LISTE DES CONCOURS APHP POUR 2013

La liste des concours AP-HP se réduit d'années en année. ATTENTION à ne pas laisser passer les dates !!

Cadres de santé	170 postes 153 internes 17 externes	117 IDE, 4 IBODE, 1 Puer, 5 IADE, 4 PPH, 12 Tech labo, 5 Manip RX, 1 ergo, 1 Diet, 2 MK, 1 orthoptiste	Préparation à la constitution du dossier Juin 2013
ACH 1 ^{er} classe	5 postes en interne 6 postes en externe	4 en gestion économique 1 administrative générale	13 au 31 mai 2013
AMA secrétaire médicale	Interne 33 postes Externe 36 postes		13 juin 2013
AMA régulation médicale	Interne 16 postes Externe 18 postes		13 juin 2013
Technicien hospitalier	Interne 4 postes Externe 3 postes	1 poste Thermique, 2 appro, 1 restauration	
TSH	Interne 47 postes Externe 44 postes	14 options (voir SUD)	
Ingénieurs Hospitaliers	50 postes	23 internes - 23 externes 4 examens profs.	
Ingénieurs en chef	10 postes	6 internes - 4 externes	
Ouvriers professionnels qualifiés	67 postes	Externes	2 sur dossier à partir du 2 mai
Maîtres ouvriers	20 postes	11 internes - 9 externes	Juin 2013

PROFESSIONS ET SALAIRES : NOUVELLES OU MISERES ?...

Alors que le reclassement NES (nouvel espace statutaire) est terminé en catégorie B, la passage en catégorie A des médico-techniques et rééducateurs ne sont toujours pas d'actualité.

Concernant les manipulateurs-radio, les ergothérapeutes et les pédicures podologues, le diplôme ayant été « réingénierés » l'examen du décret par le conseil supérieur devrait passer en mai 2013 !

Pour les kinésithérapeutes : refus du ministère de la reconnaissance en master, ce qui entraîne un décrochage avec les orthophonistes.

Pour les techniciens de labo-

ratoires et les diététiciennes pas de passage en Catégorie A, ce que SUD santé dénonce . Il s'agit d'une iniquité entre professions paramédicales inacceptable. Une pétition est en cours...

Rien de nouveaux pour les socio-éducatifs : une réunion spécifique prévue en mars au ministère vient d'être annulée.

L'IGAS, devant le gâchis du LMD des infirmières a engagé une enquête qui devrait retarder les reclassements des autres professions !

Nous avons toujours dénoncé la réforme des études par un passage par l'université qui ne prépare pas à nos métiers

mais ceci n'empêche en rien le reclassement des professions en catégorie A du fait de leur niveau professionnel.

Sud a aussi demandé l'ouverture de négociations sur le reclassement aide-soignant et sages-femmes.

Quant aux salaires d'embauche (AH), ils sont souvent sous le SMIC , avec une prime pour compenser le manque à gagner jusqu'au passage à un échelon supplémentaire.

Le gel du point d'indice pour la 3^{ème} année consécutive et l'augmentation de nos cotisations retraite va faire baisser mécaniquement nos salaires.

Une vraie politique de gauche !!!!

Seule bonne nouvelle, l'accès à l'échelon spécial (indice 430) de l'échelle 6 a été ouvert à tous les aides soignants et administratifs dès maintenant !

Sud revendique une vraie augmentation de salaire pour tous (300 €) et l'arrêt des barrages de carrière (classe supérieure, exceptionnelle ou merveilleuse) et la prise en compte de l'augmentation de technicité de nos métiers et de leurs contraintes.



SYNDICAT SUD SANTÉ
HÔPITAL ANTOINE BÉCLÈRE

157 rue de la Porte de Trivaux
92141 Clamart Cedex

Tél. : 0145374464
Mobile : 0632596476
Sud.Sante@abc.aphp.fr

RETROUVEZ NOUS SUR
LE WEB :

WWW.SUDBECLERE.ORG

REJOIGNEZ NOUS !

Passez nous voir au local SUD,
Sous-sol à côté des mutuelles.

Billet de l'intersyndicale...

CADRES EN VOIE D'EXTINCTION A BECLERE

Christian Poimboeuf, DRH de l'APHP déclare que l'existence d'un faisant fonction de cadre (FFC) indique un réel besoin d'encadrement et que tous ces postes devraient rapidement être occupés par des cadres formés.

Par ailleurs, il réaffirme que la qualité des soins et l'efficacité des organisations dépendent directement du dimensionnement suffisant d'un encadrement de terrain formé et disponible.

Il s'est montré particulièrement sensible à la situation très spécifique d'Antoine Béclère où exercent près de 50% de FFC (21 recensés pour 23 cadres diplômés) et a publiquement déclaré que la situation méritait un traitement particulier et urgent

Cet appel a manifestement été entendu par la Direction du GH et, notamment, la Coordinatrice Générale des

Soins qui ont discrètement remanié le TPER.

Ainsi, n'apparaissent plus 21 FFC (des filières soin, médico-technique, rééducateur et sage-femme comme demandé par la DRH de l'APHP lors du recensement des FFC) mais seulement 13 déclarés pour Antoine Béclère.

Ce qui voudrait dire que le nombre de postes a diminué depuis 2007, non seulement de 9 postes de cadres supérieurs mais aussi de 13 postes de cadre de proximité !!!

De fait, certains FFC ne toucheraient même pas l'équivalent de la prime d'encadrement, y compris dans des postes-clés à forte responsabilité comme l'Equipe Opérationnelle d'hygiène.

D'autres voient leur poste supprimé avant leur retour de l'IFCS comme à la polyclinique des consultations.

Qu'est ce que SUD Santé ?

SUD... Comme Solidaires

Parce que c'est ensemble, salariés ou précaires, chômeurs ou sans droits, que nous pourrions résister à ceux qui veulent liquider nos acquis sociaux et le code du travail.

SUD... Comme Unitaires

Parce que c'est dans le « tous ensemble », organisations syndicales, associations et collectifs de lutte, que nous défendrons la santé, le social, l'emploi, le service public, la protection sociale.

SUD... Comme Démocratiques

Parce que chacun(e) doit pouvoir donner son avis et participer aux décisions pour que l'action syndicale soit solide. Le syndicalisme doit trouver la voie du débat démocratique à tous les niveaux, en commençant par la base.

SUD est un syndicat récent pour un nouveau syndicalisme, issu des grèves de 1988, il met en œuvre un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise.

Le droit à la santé et le droit de vivre en société sans discrimination sont pour nous essentiels.

**Parce que nous croyons qu'un autre monde est possible,
nous militons dans un syndicat différent
pour un monde différent.**

Pourtant, HUPS est doté de 11 cadres nouveaux sortants de l'IFCS mais 3 seulement viendront à Béclère sur des postes fléchés dont certains n'ont jamais existé (HDJ médecine par exemple).

La situation de certains cadres ou FFC isolés dans leur service (orthopédie, HGE, cardiologie...) est devenue intenable et nombreux sont ceux gagnés par le découragement ou le burn-out.

D'autres, jettent l'éponge, persuadés que le travail qu'ils effectuent depuis longtemps n'est pas reconnu par le GH, voire même nié comme en polyclinique par exemple.

Pourtant ce sont les mêmes qui sont appelés au secours quand il s'agit de réorganiser les consultations de Bicêtre ou la radiologie de Paul Brousse.

Cherchez l'erreur ...